



Dossier de surendettement BDF

Par **Valerie Coste**, le **14/11/2016** à **11:56**

Bonjour,

Mon compagnon et moi, remboursons depuis juin 2016 notre plan de surendettement Banque de France : 300 euros par mois à nos créanciers, notre plan est sur 8 ans.

Malheureusement, nous nous rendons compte que c'est de plus en plus difficile, le 10 du mois par exemple nous n'avons plus rien. pourtant la somme nous paraissait adaptée, c'est apparemment le minimum que nous remboursons puisque la juge a baissé au maximum nos mensualités.

Mais sitôt que des frais surviennent comme une panne voiture ou les impôts locaux, etc...alors on se rend bien compte que l'on est encore dans une situation précaire!

Que pouvons nous faire alors que notre situation n'a pas changé depuis notre visite chez la juge ?

Si quelqu'un a une solution ou connaît une démarche à suivre, merci d'avance de nous en faire part.